

Fribourg prêt pour les éoliennes

Le feu est presque au vert pour la construction des premières éoliennes fribourgeoises. Le Conseil fédéral a validé les zones choisies pour leur installation, mais rien n'est encore fait. Plusieurs étapes restent à passer

NICOLAS MARADAN

Energie La Suisse compte 37 éoliennes. Et cinq de plus vont être mises en service ces prochaines semaines dans le massif du Saint-Gothard, côté tessinois. Et à Fribourg? Le feu est presque au vert pour la construction des premières hélices. En août, le Conseil fédéral a validé la délimitation des zones pour leur installation. «Il aura fallu vingt ans pour réunir toutes les conditions nécessaires à la réalisation des premières éoliennes du canton de Fribourg. Mais désormais, c'est fait», s'est réjoui hier devant les médias le conseiller d'Etat Olivier Curty.

Sept sites ont été retenus, même si tous ne seront pas forcément construits. Quatre d'entre eux ont le statut de «coordination réglée» et sont donc à un stade de développement plus avancé.

Le premier projet, c'est celui des monts de Vuisternens, qui prévoit la production de 36 à 42 gigawattheures (GWh) par année grâce à 6 ou 7 machines. Suivent le massif du Gibloux (48-72 GWh/an avec 8 à 12 mâts), la côte du Glâne (33-39 GWh/an avec 6 à 7 mâts) et les collines de la Sonnaz (33-43 GWh/an avec 6 à 8 mâts). Trois autres sites – Schwyberg, Surpierre-Cheiry et Autour de l'Esserta – ont seulement le statut de «coordination en cours». «Cela signifie que quelques compléments doivent encore être apportés au niveau de la planification afin de pouvoir passer en coordination réglée, ce qui pourrait être fait dans les années à venir», indique Serge Boschung, chef du Service de l'énergie.

Pour les quatre sites les plus avancés, rien n'est encore fait non plus. «Nous devons mettre sur pied des comités de pilotage, des groupes de travail, mener des études d'impact. Cela va prendre du temps», explique Alain Sapin, directeur du secteur énergie électrique auprès du fournisseur d'énergie Groupe E, qui pilote les projets fribourgeois. Plusieurs étapes seront encore nécessaires, à savoir la modification de la planification territoriale des communes en question et la demande de permis de construire. A ce moment-là, comme pour toute mise à l'enquête, des oppositions pourraient être déposées. En tout, seize communes sont concernées pour les quatre premiers projets: Billens-Hennens, Siviriez, Ursy, Vuisternens-devant-Romont, Le Flon, Courtepin, Misery-Courtion, La Sonnaz, Belfaux, Sâles, Le Châtelard, Grangettes, Sorens, Villorsonnens, Pont-en-Ogoz et Gibloux.

Source complémentaire

«Avant l'an 2000, la Suisse était plutôt exportatrice de courant en hiver. Cela a changé. Nous sommes de plus en plus dépendants de l'importation pour couvrir nos besoins durant cette saison», souligne Markus Geissmann, de l'Office fédéral de l'énergie. Or, le pic de production des turbines correspond justement au moment où le solaire et l'hydraulique marquent le pas, à savoir entre les mois d'octobre et mars. «Le vent est donc complémentaire aux autres énergies renouvelables. D'ailleurs, j'ai pu m'en apercevoir personnellement car, depuis maintenant plusieurs semaines, les panneaux photovoltaïques que j'ai fait installer chez moi ont du mal à suivre», illustre Olivier Curty.

Directeur général de Groupe E, Jacques Mauron renchérit: «Aujourd'hui, nous avons de la production d'énergie toute l'année grâce aux centrales nucléaires. Mais les arrêter va engendrer un manque en hiver. Pour le combler, il y a deux solutions. Et nous aurons besoin des deux. La première, ce sont les gaz de synthèse, que ce soit l'hydrogène ou le méthane. Groupe E va d'ailleurs développer en 2021 une station de production d'hydrogène. Cela permettra par exemple de produire du gaz en été pour l'utiliser ensuite en hiver. Mais cela ne suffira pas. Nous aurons aussi besoin des éoliennes.» Alain Sapin ajoute: «Une éolienne de dernière génération produit 6 GWh par année, soit de quoi alimenter 1500 ménages. Pour atteindre une production similaire, il faudrait l'équivalent de cinq terrains de football de panneaux solaires.»

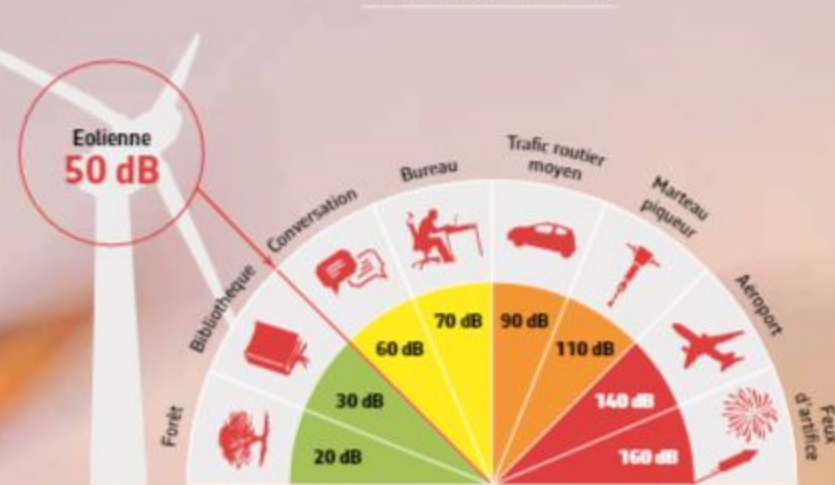
Système de dégivrage

D'après une enquête menée auprès de 800 personnes par l'institut M.I.S Trend pour Groupe E, 72% des répondants se déclarent favorables à la création de parcs éoliens dans le canton de Fribourg. Mais les hélices ont aussi leurs détracteurs. Certains leur reprochent leur proximité avec les habitations (500 mètres minimum) et le fait que beaucoup de sites se trouveraient en pleine forêt. Alain Sapin remarque: «C'est vrai qu'il faudra construire des routes d'accès et venir avec des grues gigantesques pour monter ces machines qui feront 140 mètres de haut. Mais ensuite, durant l'exploitation, il n'y aura plus de transport lourd.»

Il ajoute que les éoliennes peuvent être approchées sans danger. Mais des opposants dénoncent la présence possible de givre sur les pales qui, quand l'hélice tourne, pourrait être projeté à très grande vitesse vers le sol. Groupe E tient toutefois à rassurer: les éoliennes de dernière génération peuvent être équipées de systèmes de dégivrage. C'est pourquoi le fournisseur d'énergie juge aujourd'hui l'énergie éolienne incontournable. Il estime l'investissement total à environ 150 millions de francs, ce qui permettra à terme de couvrir plus de 10% de la consommation électrique totale du canton de Fribourg avec entre 150 et 196 GWh par an.



ÉMISSIONS SONORES



PUISSANCE TOTALE DU PARC ÉOLIEN EN 2019 (EN MÉGAWATTS)

Grand-Est
3618 MW
 Population = 5,5 millions
 Superficie = 57 400 km²

Bourgogne-Franche-Comté
826 MW
 Population = 2,8 millions
 Superficie = 47 800 km²

Auvergne-Rhône-Alpes
552 MW
 Population = 8 millions
 Superficie = 69 700 km²



Rhénanie-Palatinat
3685 MW
 Population = 4,1 millions
 Superficie = 19 900 km²

Bade-Wurtemberg
1550 MW
 Population = 11,1 millions
 Superficie = 35 700 km²

Bavière
2531 MW
 Population = 13,1 millions
 Superficie = 70 500 km²

Autriche
3159 MW
 Population = 8,9 millions
 Superficie = 83 900 km²

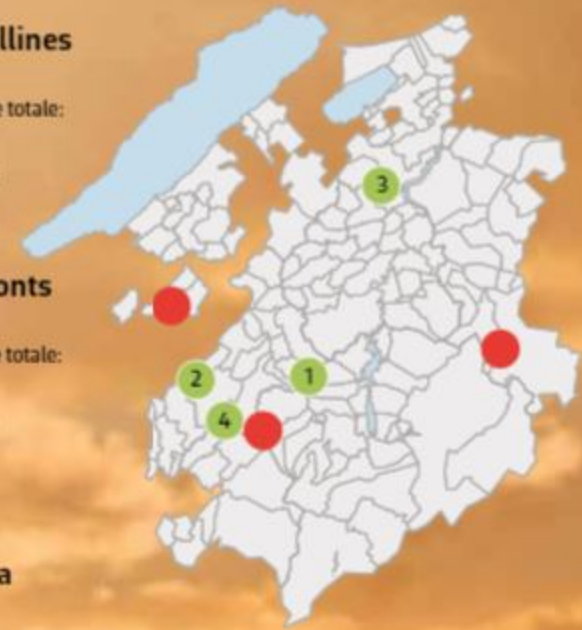
Suisse
75 MW
 Population = 8,6 millions
 Superficie = 41 300 km²

SITES POTENTIELS POUR L'EXPLOITATION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE

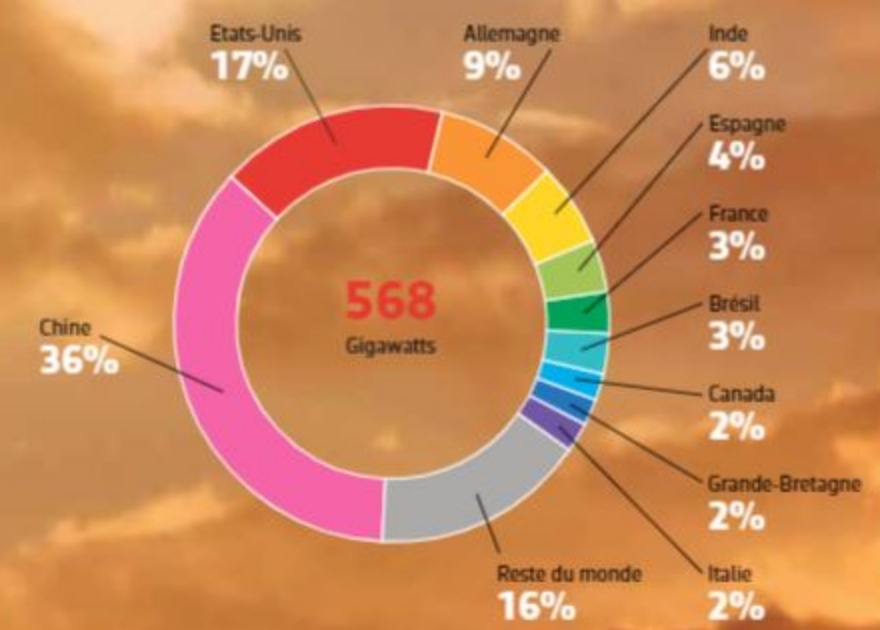
- Coordination réglée
- Coordination en cours

- Parc éolien du massif du Gibloux**
 Objectif de production nette totale: **48-72 GWh/an**
 au moyen de 8-12 machines de dernière génération.
- Parc éolien côte du Glâne**
 Objectif de production nette totale: **33-39 GWh/an**
 au moyen de 6-7 machines de dernière génération.

- Parc éolien des collines de la Sonnaz**
 Objectif de production nette totale: **33-43 GWh/an**
 au moyen de 6-8 machines de dernière génération.
 - Parc éolien des monts de Vuisternens**
 Objectif de production nette totale: **36-42 GWh/an**
 au moyen de 6-7 machines de dernière génération.
- **Schwyberg**
 Autour de l'Esserta
 Surpierre-Cheiry



PUISSANCE TOTALE D'ÉNERGIE ÉOLIENNE TERRESTRE INSTALLÉE DANS LE MONDE EN 2018



«L'électricité reste un produit commercial»

Le conseiller d'Etat **Olivier Curty** (photo Charles Ellena), chargé du dossier énergétique, est favorable à la construction d'éoliennes dans le canton de Fribourg. Mais il prévient: ce n'est pas le rôle de l'Etat de jouer les promoteurs.

Quand et où sera construite la première éolienne fribourgeoise?

Olivier Curty: Je ne peux pas encore le dire. La Confédération impose aux cantons d'inscrire dans leur planification directrice les périmètres pouvant être dédiés à l'éolien et à l'hydraulique. De plus, un objectif de développement éolien, avec une production de 160 gigawattheure, a été annoncé dans le cadre de la politique énergétique du canton de Fribourg, décidée en 2009. C'est pourquoi nous avons défini un certain nombre de périmètres permettant d'atteindre cet objectif. Mais ce n'est pas l'Etat qui va construire des éoliennes. Nous ne sommes pas des promoteurs, et l'électricité reste avant tout un produit commercial. Même si, le cas échéant, nous allons accompagner les projets qui seront lancés. Ceux-ci devront être inclus dans les plans d'affectation, qui sont du ressort des communes. Ensuite, chaque éolienne nécessitera un permis de construire, avec les voies d'opposition habituelles, comme d'ailleurs pour n'importe quel projet de construction.

Pourquoi ne pas simplement acheter du courant éolien en provenance de pays voisins, où il y a déjà beaucoup d'installations?

Transporter de l'énergie n'est pas aussi simple que ça. Pour amener du courant depuis l'Allemagne, par exemple, il faut des lignes électriques à haute tension. Or, le réseau allemand est déjà congestionné. A l'heure actuelle, il n'est ainsi pas possible d'acheminer l'électricité produite par les éoliennes situées dans le nord vers le sud du pays. L'hiver dernier, le sud de l'Allemagne a dû être alimenté par des centrales à gaz autrichiennes. Et nous n'allons pas pouvoir dire aux Allemands de construire de nouvelles lignes électriques chez eux afin d'alimenter la Suisse, tout ça parce que nous ne voulons pas d'éoliennes chez nous. Et puis, si nous avons le potentiel pour produire de l'énergie renouvelable chez nous, pourquoi ne pas le faire? Cela permet aussi de consommer local.

Certains sites retenus pour les éoliennes hébergent des chauves-souris, des milans royaux ou encore des tétras-lyres. Qu'advient-il d'eux?

Des études ont été menées par rapport à l'impact environnemental des éoliennes sur la faune. Et des solutions techniques existent pour permettre d'anticiper le passage des oiseaux, notamment des oiseaux migrateurs. Les éoliennes peuvent ainsi s'arrêter automatiquement dans un délai de quelques secondes. Des analyses ont montré que le nombre d'animaux tués par des éoliennes est très faible. Pour les oiseaux, les collisions avec les voitures ou les vitres représentent un risque bien plus important.

Qu'en est-il du cas particulier du site du Schwyberg, au-dessus du lac Noir?

Le projet a été en quelque sorte rétrogradé au statut de «coordination en cours». Nous en prenons acte. D'autres sites sont aujourd'hui plus avancés, avec le statut de «coordination réglée». C'est sur eux qu'il faut d'abord miser. Concernant le Schwyberg, le Tribunal fédéral avait dit qu'il n'y avait pas assez d'études menées par rapport aux mesures de compensation. Mais ce sont des questions qui ne sont pas de notre ressort. De notre côté, nous avons fait notre travail de planification. La question des compensations concerne directement le développeur du projet (en l'occurrence Groupe E, ndlr), qui devra faire le nécessaire. Le cas échéant, le canton pourra faire repasser le projet en «coordination réglée», avec l'accord de la Confédération. NM

«C'est de la nature en moins»

Les éoliennes ne font pas l'unanimité. Ces dernières années, plusieurs associations ont été créées pour lutter contre la construction de mâts.

Plusieurs associations s'opposent à la construction d'éoliennes dans le canton de Fribourg. Elles sont réunies au sein de la faîtière Paysage Libre Fribourg. Et pour son président, Dietrich Meyer, les grandes hélices ne sont pas le seul moyen pour concrétiser la Stratégie énergétique 2050. «L'éolien ne peut pas assurer une production continue, car il dépend de la force des vents. Il faut donc trouver des sources plus fiables. Plusieurs pistes existent, à commencer par les centrales de pompage-turbinage. Une grande installation a d'ailleurs été mise en service ces dernières années à Limmern, dans le canton de Glaris», souligne-t-il. Autres solutions citées: le solaire et la géothermie profonde.

Charles Phillot, président de l'association Sauvez les forêts du Gibloux, justifie également son opposition par des critères économiques. Il explique: «La création de richesse réalisée dans notre canton grâce aux éoliennes serait marginale, car toute la machinerie serait importée depuis l'étranger. Les générateurs, les mâts, les pales, tout vient d'Allemagne ou du Danemark. Et cela ne permettra pas la création d'emplois qualifiés dans notre région. Tout ce qui sera fait au niveau local, ce sont les travaux de génie civil.»

Il poursuit: «La rentabilité d'un parc éolien est directement liée au niveau de subventionnement qu'il reçoit. Le promoteur qui installe un mât pourra vendre son courant plus cher que sur le marché de l'électricité, qui est un marché libre. Donc la seule raison qui motive l'installation d'un parc éolien, c'est que cela représente de l'argent facile. Et il n'est pas concevable de sacrifier autant de territoire pour le seul profit d'une entreprise.»

Présidente de Vents contraires, Clotilde Medana Schlageter insiste aussi sur les conséquences pour le paysage et pour la nature. «Souvent, les emplacements choisis pour les futurs parcs se trouvent à proximité de zones de villas. Or, les gens qui y vivent sont venus s'établir à la campagne pour profiter du calme et de la nature. En échange, ils acceptent qu'il n'y ait pas de commerce tout près et que les transports publics soient peu développés. Et maintenant, on voudrait imposer à ces personnes la construction de mâts à côté de chez elles! Mais les éoliennes, c'est de la nature en moins», déplore-t-elle.

Elle estime également que les projets des monts de Vuisternens, de l'Esserta, de la côte du Glâne et du massif du Gibloux vont faire payer un lourd tribut au Sud du canton. «Si tous ces projets aboutissent, en vous baladant sur les remparts de Romont, vous verrez des éoliennes tout autour de vous», lance-t-elle.

Et pour Olivier Bays, vice-président de l'association Non au parc éolien Les collines de la Sonnaz, il n'est pas possible de comparer la Suisse à l'Autriche, son voisin lui aussi très montagneux mais qui compte presque quarante fois plus de mâts. Il

insiste: «L'est de l'Autriche a une topographie très différente de la nôtre, avec d'immenses plaines. Et c'est là que sont installées les éoliennes.»

Aujourd'hui, les opposants se tiennent déjà prêts à faire opposition aux projets qui seront mis à l'enquête dans le futur. Le président de Sauvez les Préalpes, Simon Rebetez, insiste: «Nous sommes bien organisés. Parmi nous, il y a des ingénieurs, des physiciens, des économistes. Et il est faux de dire qu'il y a une large acceptation envers les éoliennes au sein de la population suisse. Au contraire, les opposants sont nombreux.» Il conclut: «Il faut préserver le climat. D'accord, mais faisons-le intelligemment.» NM

Après les vallées disparues, attention aux monts perdus

COMMENTAIRE

Au début des années 1870 est érigé à la Maigrauge, en Basse-Ville, le premier barrage en béton d'Europe. Devant fournir la force motrice nécessaire à l'industrie du plateau de Pérolles, l'ouvrage est novateur. Mais des problèmes techniques et une conjoncture difficile provoquent la faillite de l'initiateur du projet, consacrant par là même l'incapacité du canton de Fribourg à embrasser la Révolution industrielle. Il n'empêche, la voie est tracée. Tout au long du XXe siècle, les géants de béton domptent la Jogne et la Sarine. Le barrage de Montsalvens, dès 1921, puis ceux de Rossens (1948), Schiffenen (1964) et Lessoc (1973) transforment la région. L'hydraulique accompagne son développement et représente aujourd'hui 73% (chiffres 2018) de l'énergie électrique produite dans le canton.

Mais à quel prix! Des cours d'eau pris en otage, des vallées disparues. A Schiffenen, la rivière engloutit les fameux bains de Bonn. En Gruyère, le pont de Thusy n'est plus. Dans *La Liberté*, un riverain témoigne: «Quand l'eau est montée, les gens d'ici ont perçu le lac comme une agression. Certains perdaient de bonnes terres agricoles, d'autres y voyaient un obstacle les éloignant de leurs voisins de l'autre rive.»

En 2020, Fribourg est à l'aube d'une nouvelle révolution énergétique. C'est vrai, les grandes hélices tournent parfois à l'aigre. Fin septembre, les habitants de Sonvilier, dans le Jura bernois, ont refusé pour 5 voix la construction par Groupe E de plusieurs mâts. Pourtant, une crête offerte à Eole est un sacrifice bien moindre que la construction de nos chers barrages. L'installation d'une éolienne est réversible. Une turbine peut être démontée, des arbres replantés. Et, pour concrétiser la Stratégie énergétique 2050 acceptée par la population suisse, Fribourg ne peut se passer de ce vent si généreux en hiver, quand les barrages et le solaire tournent au ralenti. Toutefois, s'il y a une leçon à retenir de la frénésie hydraulique des siècles derniers, c'est que le développement éolien doit se faire avec mesure. Pour ne pas qu'au temps des vallées disparues succède celui des monts perdus. NICOLAS MARADAN